

ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 220



Avril 2011

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE



ENSEMBLE SNUIPP 48 - Rue des Écoles, 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Fax 04.66.49.15.09 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0412 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 21.09.2010 Prix 2 €

En Lozère, depuis 25 ans,
le désert scolaire continue
de s'étendre,
pas par manque d'élèves
mais par choix politique !

Rentrée 1984

189 écoles
543 enseignants
5 204 élèves

écoles : - 56,6 %

enseignants: - 23 %

élèves : - 8,4 %

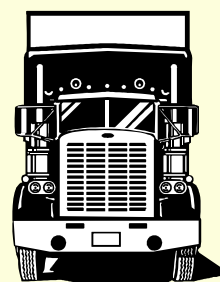
82 écoles
418 enseignants
4 747 élèves

Rentrée 2011

Et 110 communes sur 185 (60%) sans école publique !
Vous avez dit : "Plan Marshall pour la ruralité" ?

SOMMAIRE

- ☐ Société : Recruter à Pôle emploi ; Préférence nationale ; Dissimulation du visage p. 2
- ☐ Éditorial : L'École sous tension ; depuis trois mois p. 3
- ☐ Carte scolaire 2011 : CTPD du 4 avril ; CDEN du 7 avril p. 4 et 5
- ☐ Métier : Mutations inter départementales ; Évaluations en Grande Section p. 6
- ☐ Administratif : RIS ; Vote aux CT ; Mouvement 2011 ; Lu au B.O. p. 7
- ☐ Agir Ensemble : Se syndiquer ; mis au Net p. 8



Le
SNUipp
et la FSU

ont emménagé
Maison
des syndicats
Espace Jean Jaurès
à Mende.

Recruter les profs à Pôle emploi !

Face au problème récurrent des professeurs absents, le Ministre de l'Éducation nationale propose une solution : *" Il faut faire appel à des contractuels lorsque nos titulaires remplaçants ne sont pas disponibles. Naturellement, ce n'est pas le rôle des parents de passer des annonces de recrutement.*

En revanche, j'ai demandé aux proviseurs qu'ils le fassent et qu'ils se mettent en contact avec Pôle emploi."

Concernant leur profil, la réponse du Ministre en dit long sur sa conception du service public d'Éducation : *"Ce n'est pas en recrutant davantage de titulaires remplaçants que ça marchera mieux. Les vacataires, étudiants ou jeunes retraités, peuvent très bien remplir ce rôle."*

Faut-il pleurer, faut-il en rire ?...
La réponse est bien évidemment non.

L'embauche de vacataires par les chefs d'établissements ou le rectorat n'est pas un phénomène nouveau dans les collèges et lycées.

Mais compte tenu des coupes budgétaires à répétition, notamment dans les effectifs de titulaires-remplaçants, elle a tendance à se développer ces dernières années. Jusqu'à Luc CHATEL ce 4 avril personne n'avait songé que l'on pouvait faire publicité d'une telle pratique...

Que faire ?

Continuer à résister, à expliquer, à se mobiliser et surtout, comme le disait le couple PINÇON-CHARLOT lors de leur venue en Lozère le 24 mars dernier, surtout rester unis, solidaires, et être capables de bien identifier nos adversaires...
en l'occurrence les adversaires de notre service public où qu'ils se trouvent.

La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme !

La situation sociale est grave : 5 millions de demandeurs d'emploi, 8 millions de français vivant sous le seuil de pauvreté, accroissement de la précarité, conditions de travail dégradées... L'accroissement des inégalités et des injustices mine la cohésion sociale. L'absence de perspectives, un dialogue social insuffisant, provoquent interrogations et désarroi face à l'avenir.

Dans ce contexte, les organisations syndicales, ne peuvent rester indifférentes à l'utilisation de la situation sociale pour promouvoir certaines thèses dans le débat public comme le fait le Front national. La thèse de la préférence nationale est antinomique avec les valeurs fondamentales du syndicalisme. L'exclusion, le rejet de l'autre, le repli de la France sur elle-même et la fermeture des frontières, la désignation de boucs émissaires, la dénonciation de l'immigration comme responsable de tous les maux

sont des attitudes qui, l'histoire en témoigne, ne peuvent conduire qu'au pire.

Les organisations syndicales agissent quotidiennement pour rechercher et exiger des réponses face à cette situation sociale ; en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, d'égalité des droits... Leur action est portée par les valeurs qui sont celles du syndicalisme au cœur desquelles figurent la solidarité entre tous les salariés et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA sont déterminées à empêcher "l'instrumentalisation" du syndicalisme par le Front national qui n'est pas un parti comme les autres et dont les orientations sont à l'opposé de leurs valeurs.

Les organisations syndicales sont aussi garantes du respect de ces valeurs au sein de leurs organisations et par leurs militants.

Dissimulation du visage

Le 12 avril prochain, la loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public entrera en vigueur.

Une instruction vient d'être envoyée aux Inspecteurs d'académie afin d'en préciser la déclinaison pour les écoles. Ces dernières sont ainsi dans l'obligation d'apposer une affiche affirmant que *"la République se vit à visage découvert"*. En outre, il est rappelé l'obligation faite aux enseignants des écoles maternelles de s'assurer de l'identité des personnes à qui ils remettent les enfants.

Nul ne conteste l'importance des principes républicains qui contribuent au vivre ensemble.

A ce titre, les enseignants des écoles s'appliquent à les faire vivre dans leurs classes. De plus, quelle enseignante d'école maternelle n'est pas attentive chaque jour à la personne à qui elle remet l'enfant qu'on lui a confié ?

Si exceptionnellement, des situations délicates peuvent se présenter, elles sont bien loin d'être au cœur des défis posés aujourd'hui à l'école.

Celle-ci est confrontée au quotidien à des enjeux d'une tout autre nature.

Les enseignants des écoles travaillent en dialogue régulier avec les familles, au bien-être des enfants, à leur réussite scolaire, à leur développement, à leur épanouissement, au vivre ensemble.

Il serait utile que le gouvernement s'y implique avec la même détermination et la même volonté de dialogue. C'est par là que se construisent les valeurs de la République et de la laïcité.

A ce titre, le SNUipp s'interroge sur l'intérêt d'imposer une campagne d'affichage dans les écoles. Le discernement professionnel des équipes enseignantes doit primer. Le SNUipp-FSU demande que soit favorisé le dialogue notamment par le biais d'outils de médiation à destination des familles.

L'École sous tension

A peine les isoloirs disparus des mairies et des écoles, les Inspecteurs d'académie ont engagé leur chantier de démolition. Dans les départements, c'est une litanie de suppressions de postes d'enseignants qui est actuellement énoncée avec naturellement les réactions prévisibles d'une population exaspérée par la politique gouvernementale (pétitions, occupations d'école, manifestations...) Tout confirme l'asphyxie dont l'école est victime et les 8 967 suppressions de postes ne passeront donc pas inaperçues. Le tissu scolaire départemental va encore reculer, la scolarisation des moins de trois ans va continuer de chuter, les aides en direction des élèves en difficultés vont s'assécher... Les instances départementales censées entériner ces suppressions se sont tenues dans une ambiance tendue. Le SNUipp-FSU a été et continuera à être à l'initiative de multiples actions, en recherchant partout des configurations unitaires. Dans tous les départements, dont le nôtre, on mobilise : pétitions, rassemblements, journée de grève, boycott d'instances, manifestation.

Aujourd'hui sous dotée, l'École primaire doit être l'une des priorités de notre système éducatif. C'est la première marche vers la réussite, qu'aucun élève ne doit manquer.

Le secrétaire d'État de la Fonction publique, Georges TRON, reconnaît lui-même qu'il faut en finir avec *"la règle intangible du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite"*.

On ne saurait mieux dire !

Pour le SNUipp-FSU, c'est maintenant qu'il faut le faire et dès aujourd'hui, revenir sur les suppressions de postes d'enseignants.

Les responsables de la politique actuelle, et ceux qui la mettent en œuvre, n'ont à nouveau pas entendu le message des urnes (ou le méprisent...). Ils prennent une grave responsabilité vis à vis du peuple de France.

Mende, le 7 avril 2011

Depuis trois mois Quelques-unes des actions pour la Carte scolaire et le service public.

Grèves

- ☐ **Jeudi 10 février** : Grève nationale
- ☐ **Jeudi 7 avril** : Grève en Lozère

Manifestations

- ☐ **Samedi 22 janvier** : à Mende rassemblement devant la Préfecture.
- ☐ **Lundi 24 janvier** : mairie de Mende pour Météo France
- ☐ **Jeudi 10 février** : manifestation à Mende.
- ☐ **Samedi 19 mars** : manifestations unitaires à Paris et Montpellier.
- ☐ **Jeudi 7 avril** : rassemblement et manifestation départementale.

Rencontres et réunions

- ☐ **Lundi 10 janvier** : CTPA à Montpellier
- ☐ **Jeudi 20 janvier** : conférence de presse unitaire à Mende
- ☐ **Samedi 22 janvier** : audience à la Préfecture
- ☐ **Vendredi 4 février** : rencontre IA
- ☐ **Mardi 8 février** : rencontre IEN de Florac
- ☐ **Mercredi 9 février** : rencontre IEN de Marvejols
- ☐ **Samedi 12 février** : colloque "écoles rurales" à St Michel de Dèze.
- ☐ **Lundi 14 février** : rencontre IEN de Mende
- ☐ **Mercredi 16 mars** : RIS sur la Carte scolaire à Mende.
- ☐ **Jeudi 24 mars** : Conférence-débat autour du livre "Le président des riches".
- ☐ **Lundi 28 mars** : réunion parents et partenaires de l'école à Fontanilles.
- ☐ **Lundi 4 avril** : CTPD à l'IA et boycott du CDEN en Préfecture.
- ☐ **Mardi 5 avril** : RDV préfecture avec les parents de Fontanilles
- ☐ **Jeudi 7 avril** : CDEN en Préfecture.

Et à partir de février, tournée dans les écoles "à risques".

Occupation d'école

- ☐ **Jeudi 31 mars** : les parents occupent l'école de Fontanilles.

mais aussi pétitions, lettres aux élus et aux partenaires de l'École, tracts, presse...

Carte scolaire 2011

CTPD du 4 avril : Déclaration du SNUipp au nom de la FSU

Une convocation contestable

En préalable, la FSU tient à faire remarquer les conditions peu démocratiques de convocation de ce CTPD, repoussé après les élections cantonales. La concertation sur la carte scolaire serait bâclée en une seule journée : CTPD à 9 heures, re convoqué à 10 heures et CDEN à 14 heures ! Ce début de semaine est marqué par un débat sur la laïcité initié par un parti qui le voudrait national. Il y a une certaine impudence à vouloir parler des valeurs de la République quand les organisations professionnelles et les **organismes paritaires** sont ainsi bafoués.

Une politique détestable

Le gouvernement au travers de plusieurs budgets successifs "massacre" littéralement l'Éducation nationale. Après 50 000 postes supprimés, ce sont cette année 16 000 nouvelles suppressions dont près de 9000 dans le premier degré qui vont être sacrifiées. M. le Ministre Luc CHATEL peut à l'Assemblée nationale, le mardi 29 mars, se targuer d'être le premier fournisseur d'emplois avec 17 000 recrutements mais il ne peut pas cacher les pertes concomitantes dues au dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Le mouvement social sur les retraites a mis en évidence les revendications des Français sur les salaires, l'emploi et pour la réduction des inégalités. Dans un contexte de crise économique et sociale, le rôle de la Fonction publique est primordial pour contribuer à la réduction des inégalités et garantir davantage de justice sociale. Un service public de qualité est un atout majeur pour relever les défis à venir. Or, la politique actuelle menée par le gouvernement prive la Fonction

publique des ressources humaines et financières indispensables. Cette politique conduit à une dégradation des conditions de travail et à une dégradation des services rendus aux usagers. La FSU demande au gouvernement de renoncer à ce dogme ultra libéral. Elle continue de revendiquer les emplois nécessaires pour répondre aux besoins et assurer le bon fonctionnement de la Fonction publique.

Dans l'Éducation nationale, on nous demande aujourd'hui de choisir parmi nos élèves ceux qui auraient droit à un enseignement dans un internat d'excellence avec un taux d'encadrement à faire pâlir tous les Professeurs des Écoles du pays et y compris les lozériens.

Si nous nous réjouissons de la reconnaissance par notre administration de l'importance du nombre d'enseignants pour la réussite des élèves, nous ne pouvons nous satisfaire de l'excellence pour quelques-uns !
La FSU revendique l'excellence pour tous !

L'académie et la Lozère "taillables et corvéables"

Notre académie dont la croissance démographique est ininterrompue n'en subit pas moins les prélèvements dus à ce budget. Mais ce sont aussi tous les budgets de l'Éducation nationale qui sont victimes de cette politique. Les exemples foisonnent (pêle-mêle la formation des maîtres, les bâtiments : menace de l'abandon de l'Inspection départementale à Mende, les frais de déplacement, les crédits pour doter les concours organisés par l'Éducation nationale comme le concours national de la Résistance et la Déportation...) tout fait l'objet de restrictions mise à part peut-être quelques opérations médiatiques et les primes attribuées aux fonctionnaires qui acceptent sans broncher l'abandon du service public

c'est-à-dire du service de l'État.

Les choix budgétaires faits par ce gouvernement nous entraînent à discuter aujourd'hui d'un projet de carte scolaire avec un préalable inacceptable : le retrait de sept emplois dans l'enseignement public du premier degré en Lozère.

Une carte scolaire inacceptable

Le document sur les ouvertures et fermetures préparatoire à ce CTPD prévoit la fermeture de 8,25 postes dont 7 constituent les retraits exigés par vos services. Parmi ces fermetures : deux postes de RASED et un de maître-formateur (CPD d'EPS) ; trois classes rurales et une sur Mende (Fontanilles élémentaire) ; enfin un poste spécialisé affecté à l'hôpital de Saint Alban.

Mesures proposées avant le CTPD et le CDEN par l'Inspecteur d'Académie

Fermeture de 8,25 postes
dont 7 constituent les retraits exigés par le Ministère.

Parmi ces fermetures :

- ☐ deux postes RASED option G (Mende et Saint Chély d'Apcher) ;
- ☐ un poste de CPD d'EPS (conseiller pédagogique départemental) ;
 - ☐ Trois classes rurales : une maternelle Les Monts Verts (Berc), deux classes uniques Les Bondons et Rousses ;
- ☐ une classe sur Mende *Les Terres bleues* (Fontanilles élémentaire) ;
 - ☐ un poste spécialisé à l'hôpital *François Tosquelles* de Saint Alban.

D'autre part, 0,25 emploi affecté au CLEMI (presse à l'école...) disparaîtrait permettant la ré-attribution de 0,25 pour la décharge de direction déjà existante à l'école de Villefort séquelle de la suppression l'an passé des moyens PE2 de l'IUFM.

Une seule ouverture est annoncée :
☐ Chanac (9^e classe).

D'autre part, 0,25 emploi affecté au CLEMI disparaîtrait permettant l'attribution de 0,25 pour la décharge de direction à l'école de Villefort. Une seule ouverture est annoncée : la 9^e classe à Chanac.

Les deux suppressions d'emplois dans les Réseaux d'Aides de Mende et Saint Chély d'Apcher et la disparition du poste de Conseiller Pédagogique Départemental en Éducation physique et sportive pénaliseraient fortement les élèves en difficulté et la formation des maîtres.

Pour la première fois, le seuil des fermetures en milieu rural est sensiblement relevé. Des écoles communales avec 6 ou 7 élèves sont menacées. Des classes uniques avec plus de 12 élèves de 2 à 11 ans ne sont pas dédoublées. L'école maternelle, notamment, subit les conséquences de ces choix.

La menace sur l'école élémentaire du quartier populaire de Fontanilles à Mende, est plus alarmante encore : pas de problème d'insuffisance de "population scolaire".

Avec un poste supprimé en 2009, un autre en 2010, et le projet d'un nouveau retrait en 2011, c'est un véritable désengagement de l'État sur ce quartier populaire, et ce malgré l'engagement des familles, de la municipalité de Mende et de la nouvelle équipe enseignante. L'administration n'aura laissé que six mois à la nouvelle équipe enseignante qui a pris ses fonctions à la rentrée dernière, pour réaliser les projets lancés.

Lui laisser le temps de les mener à terme, nous paraîtrait normal.

Nous pensons qu'il est impératif que soit réétudiée cette situation. Dans ce quartier populaire, les perspectives d'inscriptions existent. Après la troisième classe de Chabrits fermée puis ré ouverte l'an passé, c'est bien la ville de Mende qui serait devenue "un réservoir" pour les fermetures de classes.

Un rejet inévitable

En 25 ans, le nombre d'écoles publiques en Lozère est passé de 189 à 85 soit une diminution de plus de 55% alors que la baisse du nombre d'élèves n'est que de 11% environ.

Fermer les écoles rurales implique une augmentation des transports scolaires, qui sont coûteux pour le département et qui ne sont pas sans risque pour les enfants. Certains élèves sont fatigués du fait de l'organisation des circuits de transport en plus de leur temps scolaire.

La suppression de 7 emplois dans le premier degré en Lozère est une mesure trop lourde (la plus lourde de France en pourcentage par rapport aux postes implantés) et injuste pour notre département. Les choix budgétaires qui pénalisent partout l'Éducation nationale, sont très difficiles à assumer dans une académie en pleine expansion démographique. Ce sont 95 emplois qui y sont supprimés dans les écoles alors que près de 1200 élèves supplémentaires sont attendus !

Dans ce contexte tous les départements de l'académie sont victimes des suppressions. Les propositions initiales ont été réexaminées lors du Comité Technique Paritaire Académique (CTPA) du 10 janvier 2011. Ainsi les prélèvements d'emplois sont passés dans l'Aude de - 14 à - 12, le Gard de - 5 à - 3, l'Hérault de - 33 à - 28, les Pyrénées Orientales de - 31 à - 26, pour un nombre d'enseignants dans ces départements très supérieur au nôtre. Seule la Lozère a vu le maintien du retrait de 7 postes. Les suppressions de 24 emplois d'intervenants en langues étrangères qui ont permis ces modifications ne concerneraient pas la Lozère ! Lors de leur création, aucun poste ne lui avait été attribué avec toujours la même argumentation des faibles effectifs. Pénalisé alors, notre département l'est à nouveau aujourd'hui.

Une exigence raisonnable

La FSU aujourd'hui, souhaite que soit réexaminé le projet de carte scolaire et demande que soient maintenus les 425 emplois lozériens restants dans les écoles publiques afin d'assurer une meilleure gestion de l'espace départemental et le maintien de l'excellent niveau qualitatif de notre enseignement. Elle réaffirme sa détermination à défendre la qualité du service public et de la Fonction publique afin de contribuer à davantage de justice sociale et de solidarités.

NB. Les sous-titres sont de la rédaction d'ENSEMBLE.

CDEN du 7 avril

Pour le "bon déroulement" de cette instance, la Préfecture avait fait appel à un nombre impressionnant de policiers et même d'escadrons de gendarmes mobiles.

Cela montre bien la situation difficile dans laquelle est ce gouvernement et l'extrême tension de ses exécutants. De plus, l'absence d'une nouvelle convocation a suscité un taux record d'absentéisme (élus, aucun parent).

Les représentants du personnel ont repris les points développés en CTPD. Dans le 1^{er} comme le 2^e degré, l'IA a mis en avant les contraintes budgétaires pour justifier les mesures.

Les 7 postes prélevés dans les écoles lozériennes conduisent à détricoter le tissu scolaire rural, à sacrifier l'école maternelle, les élèves les plus fragiles. On ne peut admettre que les fermetures soient justifiées par le départ en retraite des titulaires.

L'erreur que constituerait la fermeture d'une classe à Fontanilles est apparue évidente à tous les présents (sauf au maire de Badaroux, par ailleurs ex-directeur de l'école privée qui a voté toutes les fermetures). Au contraire délégués du personnel, représentants des usagers (FOL et DDEN) ainsi que la seule Conseillère générale présente ont refusé toutes

les fermetures et voté pour l'ouverture de la 9^e classe à Chanac.

La grève départementale a été suivie à plus de 50% et les pétitions ont réuni un millier de signatures en moins d'une semaine.

Après un rassemblement à l'ouverture du CDEN, la manifestation a fait le tour de Mende à 17 heures. Seule la poursuite de la mobilisation pour l'inscription des élèves permettra une riposte efficace et une démonstration de la nécessité du maintien des emplois auprès de tous nos interlocuteurs.

Il faut continuer à agir : l'exemple de l'école de Chabrits, l'année dernière, est dans toutes les têtes.

Mutations inter départementales immobilité record, règles et budget à revoir !

Les permutations informatisées sont un moment important pour les 17 104 enseignants des écoles concernés parce qu'ils engagent leur avenir professionnel et personnel.

Les résultats de ces mutations inter départementales sont connus depuis ce début de semaine.

Avec **le taux de satisfaction le plus faible depuis de nombreuses années**, ces résultats sont plus que préoccupants.

29,20 % de candidats obtiennent satisfaction cette année contre 37,08 % en 2010, 35,74% en 2009 et surtout 45,76 % en 2004.

Depuis plusieurs années, les représentants du personnel du SNUipp-FSU alertent sur les modalités retenues et dénoncent l'absence de concertation tant dans l'établissement des règles que dans le contrôle des opérations.

Alors que depuis 2006, les ministres de l'éducation nationale successifs assurent que la mobilité sera favorisée et que la grande majorité des demandes sera satisfaite, le constat est tout autre, notamment pour les mutations au titre du rapprochement de conjoints : à peine un enseignant concerné sur deux a obtenu satisfaction (53,20 % en 2011 contre 65,30% en 2010). De plus, 32 demandes au titre du handicap, pourtant priorité du ministère, restent non satisfaites.

Les choix budgétaires et les milliers de suppressions de postes décidés

chaque année sont évidemment responsables au premier plan de cette limitation forcée de mutation des personnels.

Pour un service public d'éducation de qualité, le SNUipp-FSU ne saurait se contenter de cet état de fait. Il demande une nouvelle fois au ministre l'ouverture d'une discussion sur ce sujet : il est urgent de revoir les règles et de stopper les suppressions de postes qui notamment paralysent les mutations des enseignants.

Dans l'immédiat, le SNUipp-FSU exige que tout soit fait pour favoriser la procédure des exeat - ineat en juin.

En Lozère,

30 collègues ont demandé à quitter le département et **13 ont obtenu satisfaction** soit 43,33% : 10 ont été mutés sur leur premier vœu 3 ont obtenu leur vœu 2 à 6. Sur les 11 personnes qui avaient formulé une demande au titre d'un rapprochement de conjoint 6 seulement ont obtenu satisfaction soit 54,55%.

Cette année, **131** collègues ont demandé à intégrer notre département au titre des permutations dont 28 au titre d'un rapprochement de conjoint : 18 ont eu satisfaction sur un autre département placé avant le nôtre, **17 ont obtenu la Lozère** (mais 16 seulement intégreront le département, le 17e ayant demandé d'annuler sa mutation).

Évaluations de fin de Grande Section

Le SNUipp a été alerté par plusieurs de ses sections départementales où les écoles maternelles ont reçu des circulaires concernant des outils d'évaluation en Grande Section (GS).

Si la circulaire n° 2008-155 du 24 novembre 2008 indique "...qu'un bilan des acquisitions de l'école maternelle, réalisé en référence aux programmes, est effectué en fin de grande section et joint au livret scolaire", le syndicat rappelle qu'aucun protocole d'évaluations n'a de caractère obligatoire à l'école maternelle.

Pour les enseignants de GS, la seule obligation consiste à fournir le bilan évoqué par la circulaire et réalisé à partir des outils d'évaluation de leur choix.

Les éventuelles circulaires locales ne peuvent donc faire état que de propositions, de mises à disposition d'outils et en aucun cas d'injonction ni d'obligation.

Dans le cas contraire, le SNUipp interviendrait auprès du ministère.

Pour le SNUipp-FSU, les dispositifs d'évaluations doivent prendre en compte les compétences acquises dès la Petite Section (PS) et faire l'objet d'un travail d'équipe, y compris avec les enseignants de l'école élémentaire, pour une meilleure continuité des apprentissages en vue de la réussite de tous les élèves.

Résultats des permutations informatisées

Treize départs

ALLIER : LEPRÊTRE Muriel.
ARDECHE : DUSSAP Véronique.
BOUCHES DU RHÔNE : ALLEMAND Lucile, KUROWSKI Jocelyne.
CANTAL : BONNET Laure, VALY Christelle.
GARD : BURGUN Aurélie, DAVOULT William.
HAUTE GARONNE : AMORIN Miquelle.
HAUTE LOIRE : MIALLOT Philippe.

LOT : APCHER Aurélie.
RHÔNE : BRUNEL Sarah.
SAÔNE ET LOIRE : STIEVENART Christine.

Seize entrées annoncées

ALLIER : PEYRE Émilie.
BOUCHES DU RHÔNE : COULOM Hélène.
CANTAL : BONNIEU Marjorie.
CÔTES D'ARMOR : EVEN Catherine.

HERAULT : DARDALHON Vivien.
JURA : DELPLANQUE Gilles.
LOT : IBRES Sylvain.
MARNE : SCHEIDECKER Emmanuelle.
MOSELLE : GARDEUR Solenne.
NORD : ROUSSELLE Séverine.
PUY DE DÔME : MORERA Solène.
SAVOIE : MAURE Catherine.
VENDEE : BLEIKER Anne.
Vienne : JUTANT Sophie.
MARTINIQUE : DENAUD Valérie.
REUNION : CALTEAUX Christelle.

Administratif

Réunion d'Information Syndicale

Le mercredi 16 mars, salle Urbain V à Mende, 102 enseignants ont participé à la réunion organisée par le SNUipp-FSU.

ADATEEP, AD PEP, FCPE, FOL et UL DDEN étaient invités à participer au débat sur la carte scolaire en Lozère introduit par un diaporama avec **Christian Cam**, élu du Comité Technique Paritaire Académique.

Le débat a prouvé, nombreux documents à l'appui, à quel point la situation des écoles en Lozère est grave :

108 communes sur 185 sont sans école publique, l'accueil des 2 ans est de moins en moins assuré

et le nombre de postes à supprimer est énorme au vu d'un département comme le nôtre.

Le grand nombre d'enseignants présents à cette Réunion d'Information Syndicale (RIS) prouve une fois de plus que les réunions sur le temps de travail "fonctionnent" et qu'il est nécessaire aux personnels de prendre le temps de se retrouver, discuter de leur métier et des préoccupations concernant les écoles.

Midi Libre a publié un important article sur cette réunion le lendemain, jeudi 17 mars.

Vote aux Comités techniques

Vers la disparition des départements ?

De nouvelles modalités de représentativité des délégués du personnel vont être mises en place dans l'Éducation nationale. En octobre prochain, pour la première fois, les personnels auront à élire leurs représentants aux comités techniques dits de proximité.

Cette instance a des attributions importantes en matière d'organisation des écoles et d'opérations des carrières des enseignants du premier degré.

De fait, la proposition du ministère d'organiser le vote sur liste au plan académique et non départemental paraît incompréhensible.

Voilà bien, une conception très particulière de la proximité.

En réalité, ce projet privilégie une organisation centralisée qui aura pour effet de creuser un fossé entre les personnels et les délégués censés les représenter.

Au final, la volonté du ministère n'est-elle pas de faire disparaître l'échelon départemental comme espace de dialogue social et d'organisation des écoles primaires ?

La réforme administrative qui vise à supprimer conseillers généraux et conseillers régionaux pour les remplacer par un nombre restreint de "conseillers territoriaux" va dans le même sens. L'harmonisation européenne se fait au détriment des conquêtes démocratiques françaises.

En éloignant un peu plus l'administration des personnels, la participation électorale risque d'être la grande perdante de ce choix partisan, affaiblissant ainsi la représentativité des personnels.

Alors que les décrets du projet ministériel doivent être présentés ce 16 mars au comité technique ministériel, le SNUipp-FSU vient de s'adresser à nouveau au ministre de l'éducation nationale. Il demande d'organiser le vote des comités techniques au niveau de la structure de proximité qu'est le département. Le respect des personnels et du dialogue social, l'organisation de comités de proximité prévue par la loi portant rénovation du dialogue social nécessitent que cette demande solennelle soit entendue.

Mouvement 2011 Attention !

En raison du report du CDEN, une modification de la date d'ouverture de la saisie des vœux du mouvement départemental est intervenue :

Ouverture du serveur à compter du vendredi 8 avril 2011 à 9 h 00 jusqu'au jeudi 21 avril 2011 à 17 h.

Rappel :

La CAPD du mouvement aura lieu **la deuxième semaine de juin.**

Important :

Les délégués du personnel assureront une permanence pendant les congés de printemps.

Pour tout renseignement, conseil, un réflexe, appelez le SNUipp-FSU !

Tél. 04 66 49 15 90

snu48@snuipp.fr

Lu au B.O.

n°10 du 10 mars 2011

- ☐ *Promotion des disciplines scientifiques et technologiques :*

"Une nouvelle ambition pour les sciences et les technologies à l'École".

- ☐ *Agrégation :* Programmes des concours externes - session 2012.

- ☐ *Agrégation :* Programmes des concours internes - session 2012.

- ☐ *Concours internes du Copeps et CAER/Copeps :* Programme - session 2012.

n°12 du 24 mars 2011

- ☐ *Mutations :* Dépôt et instruction des candidatures à un poste dans les écoles européennes - rentrée scolaire 2011-2012.

n°13 du 31 mars 2011

- ☐ *Hygiène et sécurité :* Compte rendu synthétique de la réunion du CCHS compétent pour l'enseignement scolaire .

- ☐ *Formation :* Orientations pour la formation continue des personnels enseignants du ministère de l'Éducation nationale.

- ☐ *Mouvement :* Détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré du ministère de l'Éducation nationale.

- ☐ *Vacance de postes :* Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie (Universcience) - rentrée scolaire 2011.

Agir Ensemble

**La force de notre profession
c'est son Syndicat, c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

É C H E L O N S	INSTITUTEURS						PROFESSEURS DES ÉCOLES							P.E.G.C.				
	A D J O I N T	DIRECTION			S P É - I M F	Dir. Spé 1 à 4 Cl.	A D J O I N T	DIRECTION					S P É - I M F	H O R S C L.	C L · N O R M.	H O R S C L.	C L · E X C ·	
		1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.				1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +	S E G P A						
11e	145	146	149	153	149	153	182	183	187	191	194	196	184		154			
10e	133	134	137	141	137	141	169	170	174	178	181	183	172		142			
9e	120	112	124	130	124	130	155	156	159	165	168	170	157		135			
8e	114	115	118	122	118	122	146	147	150	154	157	159	147		125			
7e	Retraités: pension < 1400€ 85 € pension > 1400€ 94 €						136	137	140	144	147	149	139	218	119			
6e							125	125	130	137	140		133	206		181		
5e	AVS, Adjt d'éducation, EVS : 47 €						117	118	121	125	130			194		169		
4e	Disponibilité, Congé parental : 47 € Congé de formation :						112	113	116	120	123			180		154	205	
3e	80 % de la cotisation						102	108	111	115	118			170		142	193	
2e	et selon le temps partiel :						PE stagiaires : 82 €							157			135	181
1er	50 %, 75%... de la cotisation.						Étudiants IUFM (M1 - M2) : Gratuit							139			125	169

Attention ! 66 % de la cotisation syndicale sont déduits du montant de l'impôt.

BULLETIN D'ADHESION 2010-2011

au SNUipp - FSU, rue des Écoles 48000 MENDE Tél. : 04 66 49 15 90

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature:

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom:

Nom de jeune fille :

Date de naissance:

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation:

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP
à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE.**

mis au Net

GREVE

On peut télécharger
la déclaration préalable
d'intention sur :

<http://48.snuipp.fr>

Carte scolaire

Le diaporama sur
la carte scolaire est sur :

<http://48.snuipp.fr>

Indemnités TR

Le montant des indemnités
de sujétions particulières
perçues par les TR
sont sur :

<http://48.snuipp.fr>

**Observatoire de la
laïcité de Lozère (OLL)**

Cahiers et Lettre de l'OLL
Informations diverses

www.oll48.org

Ayez le réflexe...

www.snuipp.fr

et www.fsu.fr

<http://48.snuipp.fr>

pour vous informer
et retrouver

ENSEMBLE



SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse

N°0412 S 06095

Imprimé par nos soins

Prix : 2 €

ISSN 1244.0701

Ce bulletin
vous a été envoyé grâce
au fichier informatique
du SNUipp 48.

Conformément à la loi
du 8.01.78, vous pouvez
avoir accès ou faire
effacer les informations
vous concernant
en vous adressant
au SNUipp 48 .
Publication mensuelle